



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA JAB FRANCE

J'ai le plaisir de vous informer que notre prochaine assemblée générale aura lieu

**Le samedi 25 septembre 2021, à 9h
Aux Contamines-Montjoie**

La séance se clôturera aux environs de 10h.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour,
2. Approbation du procès-verbal n° 44 de l'assemblée générale de 2020,
3. Rapport d'activité et moral 2020,
4. Rapport financier 2020 et budget prévisionnel 2021,
5. Renouvellement du Conseil d'Administration,

Les mandats de Lydie Pouget et Vincent Guberti arrivent à leur terme. Lydie Pouget ne souhaite pas renouveler son mandat, Vincent Guberti se porte candidat à sa propre succession.

L'entrée au CA d'Anne-Charlotte Ziegenhagen, observatrice depuis début 2021, sera également soumise au vote.

6. Questions diverses.

Informations importantes :

- Si vous avez des questions ou des propositions particulières, merci de contacter le président de la Jab France, Pascal SUTER, **AVANT** l'assemblée générale ! (cajabfrance@gmail.com)
- **N'oubliez pas de vous inscrire en ligne ! (clic !) avant le 22 septembre 23h59.**
- Si vous ne pouvez pas vous rendre vous-même à la réunion, pensez à **donner votre procuration** à un membre présent.

Les envois de procuration par mail sont autorisés :

- A l'adresse : cajabfrance@gmail.com
- Pour des raisons de logistique, les procurations seront réceptionnées au plus tard le **jeudi 23 septembre à 20h**. Tout pouvoir reçu après 20h ne sera pas pris en compte.

Le procès-verbal n° 44 et la procuration concernant cette assemblée générale, sont accessibles sur le site jabfrance.com dans la rubrique « **Documents** ».

Le président,
Pascal SUTER